



Vente des parts dans une entreprise

Par **maviclo**, le **17/01/2010** à **22:25**

Bonjour,

je suis associé pour 40% dans une entreprise. mon associé me propose de racheter mes parts pour une certaine somme. comme je soupçonne le comptable d'être de pair avec lui je voudrais faire valoir mes droits. comment vérifier si cette somme est bien fondée par rapport aux bénéfices que nous avons réalisés depuis 8 ans?